

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Sommaire

Conseils communautaires Les infos en bref P. 4-5

Dossier La réforme territoriale P. 6-7

> Cahier détachable La réforme fiscale P. 9-12

Portrait Miguel Alfonso agriculteur à Le Cailar P. 13

Entretien
Pascaline Teyssier
Présidente de l'association
des manadiers
Destination Camargue:
pays de taureaux
P. 14-15

Zoom Plaisirs de vin 2011



Plaisirs de vin 2011 allées Victor Hugo à Vauvert Edito de la Présidente Reine Bouvier

4 - 5 Conseils communautaires : les infos en bref

6 - 7 Dossier : la réforme territoriale, les cartes des intercommunalités

Comprendre: le budget 2011

9 - 12 Encart détachable : tout savoir sur la réforme fiscale

Portrait: Miguel Alfonso, agriculteur à Le Cailar

Entretien : Pascaline Teyssier, présidente de l'association des manadiers, Destination Camarque : Pays de Taureaux

Métier: Les manadiers et le tourisme. Le Plan qualité manades

6 - 17 - 18 Zoom : Plaisirs de vin 2011, retour sur l'actualité

Agenda: les expos à la Halte nautique, l'Ecole intercommunale de musique en concert, les fêtes votives

Nouvelle adresse pour le service Environnement et les services techniques

Le service Environnement est désormais situé dans les anciens locaux d'EDF en zone industrielle de Vauvert, 706 avenue Ampère. But de l'opération : un meilleur accueil du public, notamment au niveau des professionnels. A compter du 1er juillet, ces derniers devront y retirer des coupons donnant droit à l'accès dans les déchèteries. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), rattaché récemment à l'Environnement, fait partie du transfert. La première tranche des travaux de rénovation a porté sur 350 m2 dont 100 m2 de bureaux.

Les services techniques ont eux aussi élu domicile depuis quelques semaines sur ce même site, dont la Communauté de communes est le nouveau propriétaire. Leur travail est d'autant plus facilité grâce à la structure des lieux : atelier, aire de stockage etc.

Les coordonnées de ces services restent inchangées

Environnement : 04 66 51 19 21

Email: environnement@cc-petitecamargue.fr

SPANC: 04 66 51 19 39 Email: spanc@cc-petitecamargue.fr

Services techniques : 04 66 51 19 91 Email : servicestechniques@cc-petitecamargue.fr













Le présent numéro est marqué par l'actualité législative. Notre dossier expose, de façon espérons-le accessible, certains points importants de la double réforme en cours, la réforme fiscale et la réforme territoriale.

Une toute récente enquête Harris, réalisée à la demande de parlementaires auprès d'un échantillon d'élus locaux représentatif de toutes les tendances politiques, permet de mettre en évidence certaines perceptions

majoritairement partagées : 65 % des sondés estiment que la finalisation de la carte intercommunale va dans le bon sens et 56 % que c'est également le cas pour l'élection conjointe des élus municipaux et communautaires en 2014.

Mais 57 % déplorent la suppression de la taxe professionnelle et 76 % estiment que les évolutions actuelles vont fragiliser l'autonomie fiscale et financière des collectivités territoriales.

Autrement dit l'intercommunalité a décidément plutôt bonne presse, mais là où le bât blesse généralement, ce sont les ressources : raréfaction des subventions et transfert de la fiscalité sur les ménages sont redoutés.

Le préfet nous a demandé, courant mai, de fusionner avec la Communauté de communes Terre de Camargue. Nos Conseils se sont naturellement mis en devoir de débattre de la question et les avis sont partagés. L'impression qui domine, d'ores et déjà, est qu'il existe bien une réelle identité de territoire et de culture dans le sud du département, mais les élus, aujourd'hui, ne s'estiment pas suffisamment informés des conséquences d'une telle fusion pour pouvoir se prononcer sereinement et en toute clarté... Néanmoins, toutes les assemblées auront l'obligation de délibérer avant le 5 août 2011.

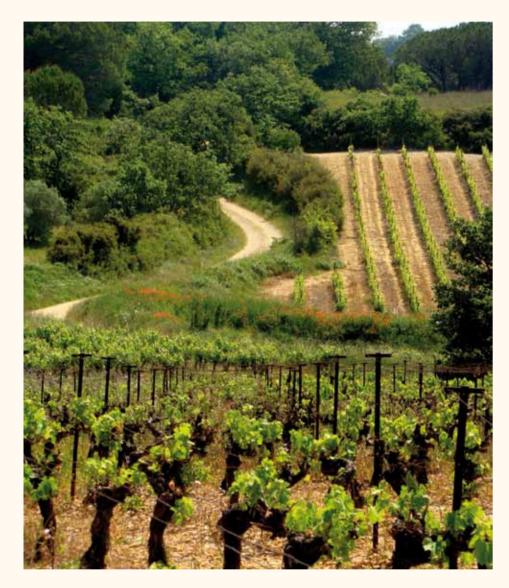
Bonne lecture à toutes et à tous

Reine Bouvier,

Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue Maire de Le Cailar



Brèves infos... Conseils communautaires en bref....



Budget 2011

Voté à l'unanimité par les élus lors du dernier Conseil de communauté, le montant global du budget 2011 s'élève à 19 582 353.95 € dont 14 008 373.95 € de fonctionnement et 5 573 980,00 € d'investissements. Seul le Vice-président Franck Florent, opposé au reversement des dotations aux communes, a voté contre ce point précis du budget. (Lire aussi la page Comprendre : le budget 2011).

Taux d'imposition 2011

Reine Bouvier a tenu à préciser clairement que l'objectif premier de la Communauté de communes était de ne pas augmenter la fiscalité des ménages. La loi de finance ayant supprimé définitivement la taxe professionnelle pour les entreprises dès le 1er janvier 2010, la Communauté de communes a donc perçu une compensation relais. Cette même année, elle récupère les parts départementales et régionales de la taxe foncière des propriétés bâties et des entreprises (ancienne taxe professionnelle). Le taux d'imposition reste stable à 36.68 %. Seuls les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères applicables en 2011 ont quant à eux été modifiés, uniquement dans un souci d'harmonisation prévu de longue date. (Lire cahier détachable).

Fiscalité des ménages

Vote des taux de 10, 45 % en ce qui concerne la taxe d'habitation et de 3.38 % pour la taxe foncière non bâtie. Ils sont sans impact financier pour les contribuables. (Lire cahier détachable).

Restauration scolaire

Un renfort de personnel a été accordé à ce service pour l'encadrement des enfants en raison du développement et de l'accroissement de la charge de travail. En 2010, 174 119 repas ont été servis toutes activités confondues (+ 8,6 % par rapport en 2009). Prévisions pour 2011 : 200 000 repas devraient être servis, soit 15 % par rapport à 2010 (impact des nouveaux lotissements sur Aimarques, Beauvoisin, Gallician et Vauvert).

Le nouveau règlement de la cantine propose des adaptations à la rentrée en vue d'une meilleure intégration des enfants de moins de 3 ans : 1 jour par semaine au mois de septembre, 1 jour sur 2 en octobre et accès illimité à partir de novembre. Il crée également un tarif de réservation longue durée qui permet de conserver dans ce cas le tarif actuel de 3,70 € / repas.

Développement économique

Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 170 000 € afin de faciliter la commercialisation de la ZAC du Pôle d'Activités des Costières à Vauvert pour un coût de travaux de viabilisation de 2 602 911€ HT.

ZA La Peyre à Aimargues

Cession du lot A1 d'une superficie de 13 835 m2 à la Segard pour un montant de 30 € HT le m2 et approbation du preneur final, la société AGO Archives. Cession d'un chemin rural à l'entreprise Royal Canin pour les accès poids lourds.

ZAC Côté Soleil

Cession d'un terrain d'une superficie de 1210 m2 pour 630 m2 de SHON maximum d'un montant de 107 100 € HT à Messieurs Malecot et Dogas souhaitant implanter un centre d'imagerie médicale.

Emploi

Les travaux de construction de Pôle emploi ont débuté. Ouverture prévue au début de l'année 2012. Signature d'une convention d'aide au fonctionnement pour une durée de 4 ans (2014) avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue. Elle a pour objet la mise en oeuvre d'un partenariat actif en faveur de l'emploi.

Environnement

Modification du fonctionnement de l'encaissement de l'accès en déchèterie des professionnels à compter du 1er juillet 2011 afin de limiter le risque d'impayés. Désormais, ils devront obligatoirement acheter des carnets de tickets (dont les couleurs correspondent aux déchets à jeter au service Environnement (706 av. Ampère à Vauvert) pour les présenter aux agents des déchèteries.

Zac du Pôle des Costières

Cession d'un terrain d'environ 30 000 m2 à la vinaigrerie Charbonnaux - Brabant sur la ZAC du Pôle des Costières à Vauvert. La vente se fera sur la base de 43 € HT / m². Le projet prévoit la réalisation de bâtiments la création d'emplois indirects dans le futur. Il permettra ainsi de contribuer au

maintien de l'économie locale, notamment par l'achat de vins auprès des producteurs locaux.

Ecole de musique de Petite Camargue

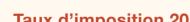
Revalorisation annuelle des cotisations trimestrielles dès la rentrée 2011/2012. Augmentation de 0, 50 € pour les élèves de la Communauté de communes et une augmentation autour de 2 % pour les élèves de Bernis. Mus et autres communes extérieures à la Communauté de communes. Devant leur succès, les cours de violon sont renforcés avec la création d'un nouveau poste d'enseignant à mi-temps.

Tourisme

Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue. Principales missions: outre l'information au public, participation à des évènementiels telles que les Journées Européennes du Patrimoine prévues les 17 et 18 septembre 2011, la Journée Départementale de la Randonnée Pédestre avec le CDRP prévue le 16 octobre 2011. Accompagnement des porteurs de proiets d'hébergements touristiques, de la démarche Qualité locale etc. Cette convention fixe à 58 000 € les crédits de fonctionnement attribués par la Communauté de communes à l'Office de Tourisme.

EHPAD de Beauvoisin

Approbation du principe d'une négociation avec le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Nîmes en vue de lui transférer la gestion de la maison de retraite de Beauvoisin « Résidence de Petite Camargue ». Le Conseil d'administration du CIAS de Petite Camargue (Centre intercommunal d'Action Sociale) a approuvé ce principe lors de sa séance du 8 juin dernier. (Lire aussi les pages Zoom).

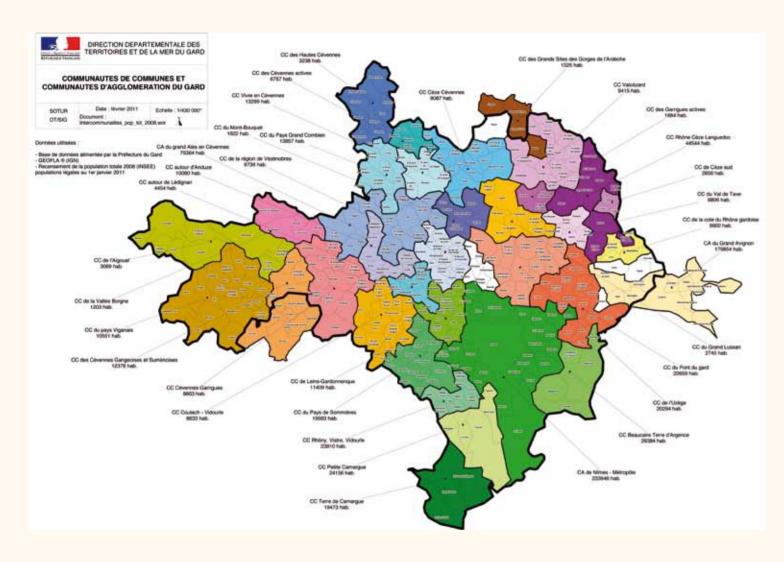


la Contribution économique territoriale



Dossier La réforme territoriale

Dossier La réforme territoriale



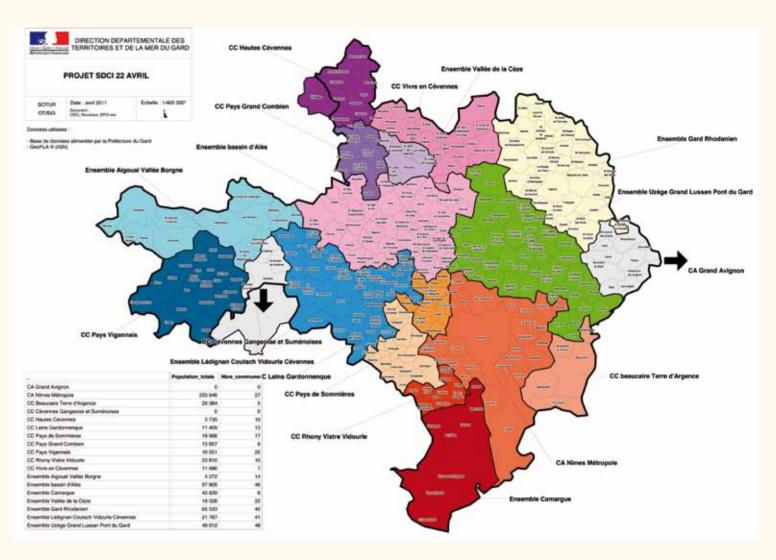
Ce n'est qu'à l'aube du nouvel millénaire, après un demi siècle de tentatives plus ou moins infructueuses, que la loi dite Chevènement, promulguée en juillet 1999, réussissait à achever presque complètement le maillage du territoire français en Communautés d'agglomérations ou, en milieu rural, en Communauté de communes. C'est ainsi qu'il y a tout juste dix ans, la Communauté de Petite Camargue voyait le jour.

Qu'est-ce que la réforme territoriale ?

Tout d'abord, un constat : l'Union Européenne avec 27 pays compte au total 97 400 communes, or, sur ce nombre, le France en compte à elle seule ... plus de 36 600 ! En effet la population de la moitié de nos 36 600 communes n'excède pas 400 habitants. D'où l'idée de les regrouper en Communautés d'agglomération et en Communautés de communes afin de mieux faire face aux besoins du monde moderne. Une loi de décembre 2010 veut désormais franchir une nouvelle étape en prévoyant des schémas départementaux de coopération intercommale afin de renforcer, rationaliser et simplifier, le nouveau paysage administratif.

Qu'est-ce qui va changer désormais?

Dès 2014 vous allez voter vous-même pour élire vos représentants au Conseil de la Communauté de communes, alors que jusqu'à présent c'était les conseils municipaux qui procédaient à cette dé-



signation. En sollicitant vos suffrages, les candidats en lice seront ainsi davantage enclins, au cours de la campagne électorale, à vous présenter les enjeux de la Communauté dont l'action sera ensuite plus lisible pour nos concitoyens. Auparavant, la carte intercommunale aura été revue dans le cadre des schémas départementaux de coopération intercommunale.

Les schémas départementaux

Ils sont élaborés par les préfectures et réactualisés tous les 6 ans. Ils prévoient la réduction du nombre de structures existantes, outre la couverture intégrale du Département par des Communautés d'agglomérations ou de communes. C'est ainsi que début mai, M. Hugues Bousiges, préfet du Gard, nous a notifié sa proposition de voir fusionner la Communauté de communes de Petite Camargue avec celle de Terre de Camargue (regroupant les villes de Le Grau du Roi, Aigues Mortes, St Laurent d'Aigouze).

Mise en œuvre avant le 1er juin 2013

Les conseils municipaux et les conseils des deux Communautés de communes (cela s'applique à toute la France) devront se prononcer sur cette proposition dans un délai de trois mois, le préfet devant nécessairement arrêter sa décision avant le 31 décembre 2011 pour une mise en œuvre avant le 1er juin 2013. Entre-temps la Commission départementale de coopération intercommunale, composée d'élus locaux (y siègent notamment les présidents des deux Communautés de communes Terre de Camargue et de Petite Camargue, respectivement M. Rosso et Mme Bouvier) aura été en mesure d'adopter des modifications, prises à la majorité des deux tiers de ses membres, et destinées à être intégrées dans le projet de schéma.

Comprendre Le budget 2011

Le budget principal de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à **19 582 353.95** € (contre 21 879 739.65 € en 2010 : - 10.50 %).

La section de fonctionnement s'élève à **14 008 373.95** € (contre 13 402 789.65 € en 2010 : + 4.52 %) et celle d'investissement à **5 573 980.00** € (contre 8 476 950.00 € en 2010 : - 34.24 %)

La section de fonctionnement : 14 008 373.95 €

Principales dépenses :

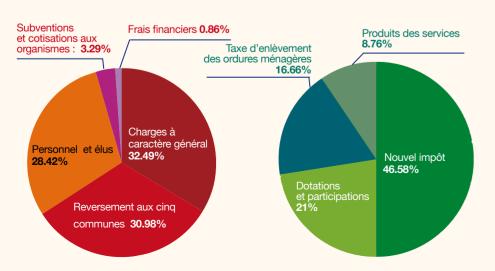
- Charges à caractère général (fluides, fournitures, contrats, entretien locaux...): 32.49%
- Reversement aux cinq communes : 30.98%
- Personnel et élus : 28.42%
- Subventions et cotisations aux organismes : 3.29%
- Frais financiers: 0.86%

Principales dépenses

Principales recettes:

- Nouvel impôt suite à la suppression de la Taxe Professionnelle (Contribution Economique Territoriale, Part départementale de la Taxe d'Habitation, Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, part de la Taxe Foncière Non Bâtie du Département et de la Région, compensation de l'Etat..): 46.58%
- **Dotations et participations** (dotation d'intercommunalité, participation des autres collectivités territoriales...): 21.00%
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16.66 %
- Produits des services (Repas cantine, cotisation musique, prestation hébergement...): 8.76%

Principales recettes

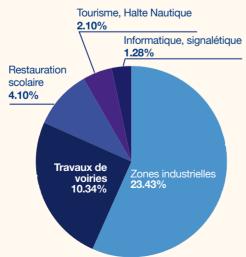


Les principales opérations d'investissement :

- Zones industrielles (acquisitions foncières, zones artisanales...): 23.43%
- Travaux de voiries : 10.34%
 Restauration scolaire : 4.10%
- Tourisme, Halte Nautique : 2.10%
- Informatique, signalétique : 1.28%

Toutes ces dépenses seront principalement autofinancées, ce qui permettra de ne pas recourir à l'emprunt.

Les principales dépenses d'investissement



Dossier La réforme fiscale





Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE JUILLET 2011

La réforme fiscale de la Communauté de communes de Petite Camargue

La profonde réforme du régime fiscal des Communautés de communes résulte de la suppression de la taxe professionnelle décidée par le chef de l'Etat pour ne pas pénaliser les entreprises qui investissent. En avril 2011, le Conseil de la Communauté de communes a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages ou sur les entreprises. Explications.

Le panier fiscal 2002- 2010

Avant la réforme, la situation était extrêmement simple : en dehors de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sensée financer le service de la collecte des déchets, la Communauté de communes ne percevait qu'un seul impôt, la taxe professionnelle, dont elle reversait une large part aux communes membres. Afin de développer emplois et richesse fiscale, la mission première des Communautés de communes étaient donc de favoriser l'implantation ou le développement d'entreprises sur leur territoire. Dans la pratique, pendant 8 ans, la richesse de la collectivité s'accroissait en moyenne d'environ 5%, sans augmenter le taux de cette taxe.

Le panier fiscal 2011

Avec la réforme, la Communauté de communes dispose d'un nouveau panier fiscal. L'effort demandé par l'Etat aux entreprises diminue, tandis que la Communauté bénéficie à la place de la taxe professionnelle d'un transfert d'impôts sur les ménages. Il étaient prélevés jusque là par le Département et la Région. Plus préoccupant. Aujourd'hui, l'Etat compense le manque à gagner de la Communauté de communes par un fonds de garantie de ressources rendant cette dernière en partie tributaire des aides de l'Etat.



Les recette fiscales de la Communauté de communes

- Les entreprises s'acquittent d'un nouvel impôt : la contribution économique territoriale qui se substitue donc à la taxe professionnelle. Cet impôt comprend toujours une contribution assise sur le foncier mais l'investissement n'étant plus imposé, c'est la valeur ajoutée qui est désormais prise en compte, ce qui dans la pratique ne concerne que les entreprises importantes en raison de leur chiffre d'affaires.
- Il convient d'ajouter l'IFER ou imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (transformateurs EDF, par exemple).
- Impôts locaux : une fraction des impôts locaux des ménages partait à la Région et au Département. Aujourd'hui, la Communauté de communes va bénéficier d'un transfert de ces impôts : il s'agit de la part départementale de la taxe d'habitation et des parts départementales et régionales de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

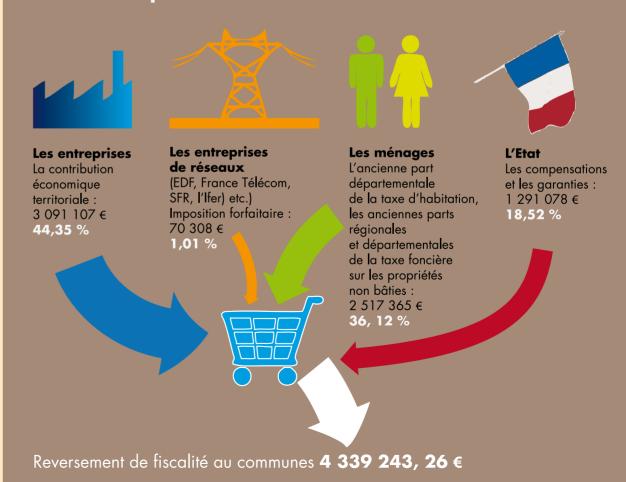
Le nouvel avis d'imposition :

Les chiffres qui figuraient sur votre avis d'imposition vont donc changer de colonne cette année, passant du département aux organismes intercommunaux. Si le taux de taxe d'habitation qui y figurera, sera de 10,45% au lieu de 9,65% en 2010, à ce stade pas de panique! Cela demeurera sans incidence pour les contribuables, il s'agit d'une donnée purement technique, la réforme prévoyant un transfert des taux de ses frais de gestion.

Avant la réforme La fiscalité de la Communauté de communes



Après la réforme Le nouveau panier fiscal de la Communauté de communes



Les renseignements pratiques et les coordonnées utiles pour votre quotidien

Communauté de communes de Petite Camargue

145 Avenue de la Condamine - 30600 Vauvert

Standard: 04 66 51 19 20

Fax. 04 66 51 19 30

Site: www.petitecamarque.fr

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Renseignements concernant l'aide aux personnes âgées

Tél. 04 66 71 69 24 Fax. 04 66 71 69 15

Ecole intercommunale de musique de Petite Camarque

Boulevard Jean Moulin - 30600 VAUVERT

Tél/Fax: 04 66 88 87 40

Site: http://ecolmusicamargue.free.fr

Capitainerie de Gallician

Route des Etangs - Gallician 30600 Vauvert

Tél. 04 66 73 34 50

Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camarque

Place Ernest Renan - 30600 Vauvert Tél. 04 66 88 28 52 - Fax. 04 66 88 71 25

Site: www.camarquecostieres-tourisme.fr

Email: ot.vauvert@wanadoo.fr

Juillet et août : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

ainsi que les lundis et samedis de 9h à 13h

Maison de la justice et du droit

Rue Emile Zola - 30600 VAUVERT

Tél. 04 66 88 88 40 Fax. 04 66 88 88 41

Les restaurants scolaires

Email: restauration@cc-petitecamargue.fr

Site: www.petitecamargue.fr

Service Environnement

706 av. Ampère - 30600 Vauvert

Tél. 04 66 51 19 21

La Mission Locale Jeunes Petite Camargue

30600 Vauvert

Tél. 04 66 88 37 85

Fax. 04 66 88 89 09

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

avenue Maurice Privat - 30600 Vauvert

Té. 04 66 80 61 00 - Fax. 04 66 80 60 99

Email: accueil.vauvert@mdee-vidourlecamargue.org



Depuis des années, hiver comme été, on peut le voir derrière son étale de légumes sur les marchés d'Aimarques, du Cailar et de Vauvert. Toujours prêt à vous dénicher la meilleure salade de derrière ses cageots. Silhouette ramassée aux épaules légèrement voûtées, casquette vissée sur la tête, Miguel Alfonso cultive la terre depuis près de 40 ans. Son « jardin », comme il l'appelle. Sa raison de vivre aussi.



Un travailleur saisonnier

« Vous allez bien Miguel ? ». « Si, ça va bien ... ». Derrière cette réponse affirmative presque anodine, se cache une vie. Une vie entière consacrée à la famille, à la maladie d'un de ses fils et à la terre. Accoudé à la table de sa salle à manger aux côtés de son épouse Maria, il raconte, les phrase ponctuées de mots mi espagnols mi français, son enfance de fils d'ouvrier agricole, son arrivée en France, ses différents postes de travailleur saisonnier, et sa vie d'homme avec cette retenue si particulière des cœurs simples et courageux. Peu habitués à les laisser parler.

Les années Franco

Miguel Alfonso est né en Espagne à Murcia au sud d'Alicante, le 30 Août 1944. « J'ai quitté l'école très vite pour aider mon père dans les champs. Nous étions cinq enfants. Mais ma sœur aînée est devenue paralysée entièrement après une forte fièvre à 4 ans 1/2, je devais aussi m'en occuper quand mes parents n'étaient pas là, c'était pas facile ». Arrivent les années 60, les années Franco, et la sècheresse. Miguel décide de partir pour la France à l'âge de 19 ans. Destination Bordeaux, le temps d'un contrat de saisonnier, puis c'est l'Allemagne, où il subit le froid et l'humidité,



avant d'exécuter son service militaire à Alicante. « Là i'ai appris à faire la guerre ». En 1967, il recoit enfin ses papiers français grâce à un patron de Quissac. Puis c'est Aimargues où il rencontre Maria, « On avait le même patron, puis on est parti faire le mariage à Lorca, près de Murcia ».

Enfin, en 1975, il achète du terrain au Cai-

La corrida et le FC **Barcelone**

lar et se met à son compte. Maria lui a donné trois enfants. Le dernier est gravement handicapé. « Ça a changé notre vie », lâche - t'il dans un souffle. Alors, Miguel se jette dans le travail pour tenir. Avec un ouvrier, puis seul aujourd'hui, il cultive les salades, les brocolis, les poireaux, les courgettes, plante sa camionnette sur les marchés, sans jamais relâcher la cadence. Sauf parfois pour regarder les corridas à la télé et suivre les matchs de foot du FC Barcelone. Il n'est pas retourné en Espagne depuis 17 ans « à cause du fils » dit-il pudique. Peu importe, les amis et les petits-enfants viennent les entourer. « Et de toutes les façons, si je devais un jour arrêter d'aller bricoler dans mon jardin, ce serait la fin pour moi ». Pour l'instant il a planté une trentaine d'oliviers pour fabriquer de l'huile, ramasse les légumes dès 6 heures le matin avant de s'occuper des semis pour l'hiver. Demain sera un autre jour.



Entretien

Pascaline Teyssier

Présidente de l'association Destination Camargue : Pays de Taureaux

Les manadiers face au tourisme



Destination Camarque: Pays de Taureaux

 Manade DEVAUX 30220 Aigues Mortes T. 04 66 53 95 18/0615 52 5613 www.manade-en-camargue.fr

• Manade FELIX 30470 Aimarques

P. 06 80 38 52 07 www.manade-felix.camargue.fr

• Manade LAFISCA 30740 Le Cailar T. 04 66 73 51 27/06 03 68 04 76

www.manadelafisca.camargue.fr • Manade LA VIDOURLENQUE

3022 St Laurent d'Aigouze T. 04 66 80 28 39/06 10 47 52 08 www.manade-la-vidourlengue.com

• Manade MARTINI

30640 Franquevaux T. 04 66 73 30 17/06 27 86 34 42

• Manade SAINT PIERRE

30740 Le Cailar T. 04 66 88 54 56

www.manade-saintpierre.com

• Manade VIDAL 30250 Combas

P. 06 81 43 74 59

Ils sont sept! Sept mercenaires manadiers qui ont uni leur passion du taureau pour fonder la toute récente association Destination Camargue : pays de taureaux (lire page suivante). Principale mission : mobilisation et engagement général dans une véritable « démarche de qualité » tournée vers le tourisme. A sa tête, une jeune femme énergique de 32 ans, Pascaline Teyssier qui partage avec son mari Thierry la destinée de la manade La Vidourlenque.

Avec la création de l'association Destination Camargue : Pays de Taureaux, le monde de la bouvine tourne une page de son histoire?

Je ne dirais pas exactement cela! (rires). C'est encore un peu tôt! Disons que certains d'entre nous ont compris que pour faire vivre une manade aujourd'hui, il devenait nécessaire de rechercher de nouvelles solutions. Et notamment dans le domaine du tourisme tout en respectant nos valeurs et nos traditions. Mais c'est à nous de faire nos preuves. Actuellement nous suivons un cycle de formations sur le marketing, c'est passionnant. Cela donne des idées.

Quels sont les fondements de cette association?

Beaucoup de manadiers commencent à s'ouvrir au public, mais sans les structures nécessaires. Cette démarche de qualité sert d'encadrement pour mettre en place les infrastructures, valoriser l'environnement, et accueillir les visiteurs. Sans oublier la bonne santé des taureaux. Ce ne sont pas les touristes qui tueront nos traditions, mais leur non respect et une concurrence mal venue. Avec les autres éleveurs de l'association nous apprenons à travailler ensemble, nous nous entraidons, ce n'est pas si courant que ça. L'association mise aussi sur la possibilité de faire des achats groupés pour les vêtements traditionnels qui coûtent cher, piquets de clôtures etc. Nous ne voulons pas de lieux d'accueil de grand standing mais que les personnes qui viennent à la manade assister au tri, à une ferrade ou se balader en calèche parmi les taureaux, gardent le souvenir de traditions authentiques et sincères.

Une femme manadière et présidente d'une association d'éleveurs de taureaux dans un univers plutôt masculin, c'est une première?

Je ne le vois pas comme çà. D'ailleurs on voit de plus en plus de femmes qui reprennent le flambeau. C'est une nouvelle génération qui est en train de prendre ses marques. Pour ma part, j'ai trois enfants entre 4 et 10 ans et cela ne m'empêche en rien de diriger la manade aux côtés de mon mari Thierry. Nous nous partageons les taches d'une manière équitable et complémentaire depuis ... Depuis le jour où il m'a demandé de l'aider à sauver un cocardier enlisé, en allant à la tête pour lui tenir les cornes. Je n'ai pas eu le choix, j'y suis allée!



Depuis 11 ans, un travail de sensibilisation, d'accompagnement et de mise en réseau a été effectué auprès des éleveurs de taureaux de Petite Camargue ouverts au public, afin de qualifier leurs prestations touristiques et structurer leur offre. Ce projet a été initié par le Pôle Touristique Costières Camarque Méditerranée puis repris, à sa disparition, par la Communauté de communes de Petite Camargue. La défense des traditions et de la culture taurine ayant toujours été un axe prioritaire dans sa stratégie de développement touristique.

Une Charte de qualité

Ce n'est qu'après 4 ans d'un travail de terrain important qu'un petit groupe d'une dizaine d'éleveurs s'engage dans la démarche en 2004. Résultats : mise en place de la Charte de qualité, conception et édition d'un Guide des manades édité deux années de suite selon la charte graphique du Comité Départemental du Tourisme du Gard, et participation au Salon des professionnels, le M.I.T. International à Paris, sous la bannière du Comité Départemental du Tourisme du Gard. En septembre 2007, le Pôle Touristique intègre le Comité de pilotage pour la mise en place du programme LEADER porté par le Pays Vidourle Camargue. Puis c'est la création des « Balades et Rencontres de la Petite

Camargue aux Costières », en collaboration avec le CIVAM du Gard. Devant leur succès, elles seront certainement reprogrammées en 2012 sous la houlette de la Communauté de communes.

Un site Internet

Dorénavant, les actions sont calées sur un plan de formation dont le 1er module de la 2ème session, menée par Guy Castagné de BDRH Conseils, s'est déroulé en mai dernier. Les deux autres modules se feront en septembre et octobre. L'objectif est d'établir pour 3 ans une stratégie Marketing ciblée principalement sur la production de l'offre et la commercialisation. Dès la fin de l'année, un nouveau guide et un site Internet seront créés.



Métier

Grâce à ces outils, les manadiers pourront participer à des salons professionnels de tourisme. Ces actions seront complétées par la création d'évènementiels liée à la découverte des manades. De plus, sept d'entre elles ont décidé de créer l'association Destination Camargue: Pays de Taureaux (lire l'entretien avec Pascaline Teyssier).

Une restauration labellisée

D'autre part, un travail de réflexion est prévu avec la Région pour faire reconnaître la démarche Qualité Manades dans le cadre du label Qualité Sud de France, et avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Gard afin de définir un cahier de préconisations architecturales et paysagères. Enfin, la mise en place du label Tourisme et Handicap se poursuit, la conception et la commercialisation de produits agritouristiques de qualité sont à l'étude ainsi que la mise en place d'une restauration labellisée « Marque de Pays » et d'une signalétique commune, afin de rendre les manades plus accessibles et lisibles.



Zoom Plaisirs de vin 2011

Retour sur l'actualité

Week-end vigneron en Camargue Costières











Pour cette 2ème édition de Plaisirs de vin organisée les 25 et 26 juin dernier par la Communauté de communes en partenariat avec l'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, une Foire aux vins s'est tenue en nocturne sur les allées Victor Hugo de Vauvert. Les vignerons ont fait sauter les bouchons, les producteurs de produits du terroir ont régalé les visiteurs au son des violons et des accordéons. Un plaisir de vin réussi pour un cru 2011 convivial et dynamique.

L'amour de la terre

dans les rouages afin d'ouvrir des horizons parfois compliqués, et portent une écoute inconditionnelle aux acteurs du secteur. Plaisirs de vin, c'est l'ambition de développer un réseau autour et avec les acteurs authentiques du territoire que sont les vignerons ». Le ton est donné par Franck Florent, vice-président de la Communauté déléqué au tourisme lors du lancement officiel de cette 2ème édition. « Le vin est à boire mais il est avant tout à voir et à découvrir. Qui dit vignobles et vins, dit toujours superbes paysages, gastronomie, amour de la terre, passion des hommes », poursuit Jean-Marie Espuche, président de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue tandis que Gérard Gayaud, maire de Vauvert, hôte de la manifestation, jongle avec les mots « plaisirs, vin, partage et ensemble ».

« Les élus sont là pour mettre de l'huile

Les plaisirs de la table

En cette fin d'après-midi d'été, sur l'esplanade des allées Victor Hugo, les tentes blanches, impeccablement alignées sous les platanes, abritent les viticulteurs, les producteurs de miel, d'huile d'olive, de pain à l'ancienne, de fruits et légumes bio ainsi que les traiteurs venus faire déguster la rouille ou la gardianne spécialement cuisinées pour les amateurs des plaisirs de la table. Il y a là aussi un confiseur qui propose ses délicieux fruits confits, plus loin un créateur d'objets sur le thème du vin et un étal présentant une farandole de cadeaux.

Tandis que les hôtesses de l'Office de Tourisme et les agents de la Communauté de communes, sur le pied de guerre dès le début de matinée, affichent une disponibilité toujours souriante et efficace.

Des airs de musette

Sur l'estrade, entre deux « succès » des années 80 diffusés en fond sonore, le Quatuor des Mourgues affronte Mozart avant de laisser la place au trio d'accordéons et ses airs de musette au charme certain. L'air est doux, la nuit tombe peu à peu, alors que les tables se remplissent sous la lumière diffuse des guirlandes. De leur côté, les vignerons, « heureux de sortir de ce métier parfois isolé et de faire découvrir leur passion », partagent un dernier verre en compagnie de clients ravis et comblés avant de « tenir » les portes ouvertes de leur cave le lendemain dimanche. Pour sa 2ème édition, ce Plaisirs de vin 2011 a largement tenu ses promesses. Rendez-vous est donc pris pour 2012.



EHPAD de Beauvoisin: la construction avance à grands pas

Reine Bouvier, présidente de la Communauté de communes de Petite Camarque a effectué une visite de chantier du futur EHPAD (Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes) de Beauvoisin en compagnie de Bernard Chassang, maire de la commune. Ils ont pu apprécier le futur agencement de espaces ouverts et lumineux : deux grands réfectoires, l'un au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage ainsi que des petits salons donnant sur l'extérieur, des chambres de 22 m2 (selon les normes) aux couleurs pastelles dont certaines ont vue sur la colline boisée qui entoure une partie de l'EHPAD. Le gros œuvre étant terminé, le second est en activité.

Livrée à la fin de l'année, cette structure d'une capacité de 66 lits devrait ouvrir ses portes début 2012. L'agrément à recevoir des bénéficiants de l'aide sociale donnera lieu à une convention avec le Conseil général, partenaire incontournable de l'action gérontologique. (Lire conseils en bref)



Environnement

« Les DEEEglinqués » : dans le cadre de cette opération organisée par le Sitom Sud Gard et Eco système sur la collecte des D3E (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique des ménages), le service Environnement avait donné rendez-vous aux habitants du territoire pour qu'ils déposent leurs déchets électriques et électroniques du 23 au 27 mai. Une tombola a été mise en place (lot : un téléviseur écran plat offert par les responsables des CRD3). Panneaux et film explicatif sur le cheminement des D3E prêtés par Veolia, plaquettes de l'entreprise d'insertion CRD3E, gadgets pour les enfants, tout avait été réalisé avec l'aide des gardiens des déchèteries pour sensibiliser au mieux les visiteurs. Hélas cette première expérience ne s'est pas avérée vraiment concluante : 28 promesses d'apport au total.

Zoom



Concours D3E au sein des 6 écoles de Vauvert / Gallician :

En revanche, les enfants se sont sentis beaucoup plus concernés par cette collecte. Les palox en plastique mis en place ont été récupérés avec des contenus allant de 25 déchets D3E à 86 ! Des petits cadeaux ont été attribués aux élèves de chaque classe pilote de CM1 et un diplôme a été remis par Reine Bouvier, présidente de la Communauté de communes et Gérard Gayaud, vice-président à l'Environnement, au vainqueur du concours : l'école de Gallician avec 86 pièces jetées. Toutes nos félicitations aux élèves et aux professeurs d'école pour leur mobilisation!



Zoom

Retour sur l'actualité

Atout Fil 2011sur le podium

Résultat du concours : « A poils et à plumes ! »

Les 34 candidats ont défilé devant 850 spectateurs le 15 avril dernier lors d'une seule soirée au Centre culturel Robert Gourdon.

1er prix : « LE MAGICIEN » de Jacqueline Hamilton, 2ème prix : « PLUMES DE NEIGE » de Sacha Leemans, 3ème prix : « L'AIGLE NOIR : TRANSPARENCE » de Sarah Barre, prix du public : « LE ZEN » de Louise Pecoul, Prix du Centre culturel : « SAUVEGARDE » d'Isabelle Ghilionda. Thème du concours 2012 : les 4 éléments. ■



Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Succès des concerts des élèves

Pour la 22ème édition des Concerts des élèves, pas moins de 6 représentations ont été présentées à Vauvert, Aimargues, Aubord et Le Cailar tout au long du mois de Mai. Un public très nombreux est venu applaudir ces véritables spectacles musicaux où les ensembles et les disciplines musicales, toujours aussi riches et variés, ont révélé tout le talent des élèves de l'école. Sur des enchaînements rapides et rythmés, l'équipe des professeurs a démontré la qualité de son enseignement laissant la part belle à tous les styles de musique que se soit du classique, du jazz, du rock, du contemporain ou de la variété.





Atout Fil s'exporte à l'école

Nouveau projet pour l'année scolaire 2011-2012 en partenariat entre la Communauté de communes, l'Education nationale et le centre culturel Robert Gourdon de Vauvert. Il s'appuie sur le fonds d'œuvres Atout Fil constitué au fil des 26 années d'existence de la manifestation. Mission : permettre le rapprochement de ce fond avec les élèves par le biais d'une animation auprès des classes intéressées et d'une finalisation commune qui regrouperait les productions des élèves juste après l'édition 2012 d'Atout Fil. Deux animations pédagogiques seront mises en place afin d'accompagner les enseignants intéressés. L'occasion pour les porteurs du projet d'utiliser les richesses locales et de proximité pour permettre la rencontre du monde scolaire avec l'art comme cela s'était fait en 2010 avec le Frac (Fonds régional d'art contemporain) et l'exposition « Analogies ».

18 Agir ensemble JUILLET 2011

L'agenda

Les rendez-vous de l'été

Expositions d'art au Port de plaisance de Gallician

Heures d'ouverture de mars à octobre : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h samedi et dimanche de 14h à 17h, fermé le lundi

Route des Etangs - 30600 Gallician - Renseignements : 04 66 73 34 50

Du 1er au 30 juillet

Françoise Hérouart-Margotin

Une peinture figurative aux couleurs denses et aux contrastes soutenus pour souvenirs de voyages baignés de réalisme poétique.



Du 5 au 28 août Pierre Besson, Bruno Leteinturier et Christian Lintzer







Images estompées et géométrie sousjacente sur les toiles carrées de Pierre Besson. Superbes photos de paysages de Petite Camargue de Christian Lintzer, travail minutieux et contemplatif d'après diapos pour Bruno Leteinturier.

Du 2 au 27 septembre

Martine Salamon et Christiane Birbeau

Deux univers, deux regards:

 Martine Salamone joue avec les couleurs, les textures. Elle n'utilise quasiment jamais le noir et lui préfère des couleurs sombres comme le bleu outremer.



 Christiane Birbeau: ses peintures à l'huile, figuratives, sont le résultat d'un travail sur une ambiance, la lumière, le clair - obscur. Elle aime ce qui sort du sombre pour aller vers la lumière, les émotions.



Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Rentrée scolaire 2011/2012

Les inscriptions pour les nouveaux élèves se dérouleront les 14 septembre de 14h à 19h et le 17 septembre de 9h à 13h dans les locaux de l'école de musique à Vauvert, Bd Jean Moulin.

Pour tous renseignements et inscriptions :
Tel/ Fax: 04 66 88 87 40
Site: http://ecolmusicamargue.free.fr
Mail: ecolmusic@cc-petitecamargue.fr



Fêtes votives

Aimargues 9 juillet - 17 juillet
Franquevaux 14 juillet - 17 juillet
Gallician 27 juillet - 31 juillet
Le Cailar 6 août - 14 août
Vauvert 13 août - 21 août

Beauvoisin 19 août - 28 août



Cafés de pays



Le label Café de pays est développé par la Fédération nationale de pays touristiques. Son concept : faire du cafetier un ambas-

sadeur de son pays, en transformant son établissement en un lieu de promotion des productions locales, un espace de diffusion culturelle et un relais d'information touristique.

Halte recommandée dans ces deux cafés de Pays situés sur le territoire

Café de l'Avenir à Le Cailar

Place de la République Tél. 04 66 88 01 68

Café du Pont à Gallician

Route des Etangs Tél. 04 66 73 57 87

• Directrice de la publication :

Reine Bouvier

• Rédacteur en chef : Franck Florent

 Rédaction et coordination : Florence Castelnau-Mendel, chargée de communication

Conception, réalisation :
 Stella' Communication (04 67 69 02 38)

• Impression: Impact Imprimerie (04 67 02 99 89)

• tirage: 11 500 exemplaires

 Crédits photos: services de la Communauté de communes, Office de Tourisme, services des communes, Gilles Hutchinson (Atout Fil), Martine Salamon, Christiane Birbeau, Christian Lintzer, Pierre Besson, Bruno Leteinturier, Françoise Hérouart Margotin.

Dépôt légal à parution

• ISSN: 1636-0516

N° 10 juillet 2011

www.petitecamargue.fr













